

HISTOIRE 22.mai.2019 // Les Crises

## « Europe: l'académisme contre l'Histoire » (5/6)

 [Académisme, Construction européenne](#)

**Annie Lacroix-Riz est professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université Paris 7.**

Plan :

- Introduction
- « D'éminents historiens européens » contre le royaliste documenté Philippe de Villiers
- Un dossier historique « biaisé » par « d'éminents historiens européens »
  - *Les fallacieuses origines de l'Union européenne*
  - *Adenauer et les siens, de la vieille à la « nouvelle Allemagne »*
  - *De la France « européenne » et « résistante » contre Pétain au triomphe des vichysto-américains ?*
  - *L'oubli des « premières Communautés européennes »*
  - *Jean Monnet « l'Américain » : une calomnie ?*
  - *Le tandem Monnet-Schuman et la prétendue « bombe » du 9 mai 1950*
  - **Robert Schuman calomnié ?**
  - *Walter Hallstein, simple « non résistant » ?*

- Conclusion

### **Robert Schuman calomnié ?**

Les « éminents historiens européens » ne pardonnent pas les attaques de Villiers, qu'ils jugent féroces et injustes, envers Robert Schuman. Ils ne lui ont même pas su gré de sa discrétion sur les très anciennes fonctions, économiques et politiques, du « grand Lorrain » au service du Comité des Forges, bien avant la CECA supposée si neuve...

### **Une carrière très germanophile entre les Wendel et la Curie**

Après tout, M. de Villiers n'évoque guère Schuman que pour son passé d'avant 1918, né d'une famille résolument non « *optante à la nationalité française* » après la défaite de 1870, et assurément francophobe. Et Schuman, nous rassurent ses avocats, « *affecté à l'administration, n'a d'ailleurs pas porté les armes contre la France.* » Curieux argument après que l'historiographie scientifique internationale a démontré quel rôle mortifère on pouvait jouer en guerre mondiale sans « port[er] les armes », et sachant que les admirateurs d'Hannah Arendt, si nombreux parmi les historiens français, adorent sa problématique majeure des « criminels de bureau ».

La germaniste Yvonne Bollmann porte un regard acéré sur le pangermanisme, et est à ce titre honnie des « européistes », qui l'ont de longue date classée parmi les germanophobes « complotistes »<sup>1</sup>[https://fr.wikipedia.org/wiki/Yvonne\\_Bollmann](https://fr.wikipedia.org/wiki/Yvonne_Bollmann), fiche particulièrement malveillante, bibliographie incluse, contre cette universitaire accusée d'avoir forgé « une supposée "menace allemande" ». Confrontée à « la tribune » du 27 mars, elle a pertinemment observé : « *il y a à propos de Schuman cette phrase terrible [surtout mentionnée] qui est, avec quelques années d'avance, la définition (involontaire?) du Schreibtischtäter, de l'exécutant "bourreau de bureau"* »<sup>2</sup>« (08.04.2019 -10.04.2019) au DHI, [https://www.dhiparis.fr/fileadmin/user\\_upload/DHI\\_Paris/05\\_Veranstaltungen/02\\_Tagung/2019/2019\\_Programm\\_Tagung\\_Europaplaene\\_final.pdf](https://www.dhiparis.fr/fileadmin/user_upload/DHI_Paris/05_Veranstaltungen/02_Tagung/2019/2019_Programm_Tagung_Europaplaene_final.pdf) », courriel du 1<sup>er</sup> avril 2019. . Et quel vide sidéral, dans « la tribune », sur la carrière de Schuman, si remplie entre le rattachement de sa Moselle natale à la France et la Libération, partagée entre les services rendus à la dynastie Wendel-Seillière et à la Curie romaine. Sur cette période, d'ailleurs, le très catholique Villiers ne s'est pas montré curieux non plus. Français depuis novembre

1918, cet avocat, élu député de Metz en 1919, fut comme Poincaré l'homme des Wendel et des Seillière. Ses mentors financiers le firent élire et réélire régulièrement, et ils lui confièrent, en Moselle, leur Action catholique lorraine (ACL), dirigée par un des gérants de la société « les petits-fils de François de Wendel et Cie » : le sénateur Guy de Wendel, cousin de François et un des porte-parole les plus notoires depuis la décennie 1920 de la ligne de « rapprochement avec le Reich » de la dynastie<sup>3</sup>*Le Choix de la défaite, passim*, dont chapitre 3, et index Wendel. .

Pourfendeur des « lois infâmes » (laiques) des « francs-maçons sectaires » depuis la gestion française des « trois départements recouverts », Schuman y attisait sans répit « la question scolaire ». Son acharnement et son efficacité lui valurent en février 1934, date-clé de la stratégie putschiste du fascisme français, la « présiden[ce] d'honneur de l'Action catholique lorraine », antimaçonnique, anti-laique, antisémite, anticommuniste et, depuis 1936, franquiste. Rien ne la distinguait des ligues fascistes, sachant que Schuman avait adhéré, dès leur création, en 1924, aux deux premières d'entre elles : la Ligue des droits du religieux ancien combattant (DRAC) et la Fédération nationale catholique du général de Castelnau (FNC)<sup>4</sup>Schuman à l'ACL, réunion du 25 février, rapport du Service de sûreté et lettre du préfet de Moselle, Metz, 25 février 1934; lettres du même, 19 juillet 1937 (AG régionale), 10 mars (AG annuelle), 11 mars 1935, F7, 14614, rapports Église-État, 1919-1937, AN; *Choix*, p. 259, et index au nom complet de la DRAC et de la FNC; F7, 13226, FNC, 1924-1932, F7, 13228, DRAC, 1925-1932, AN; *Carcan*, p. 106-107. Attentive à ne pas fâcher le Reich, l'ACL de Schuman et des Wendel osa imputer, en mars 1938, l'Anschluss au « gouvernement français composé de juifs venant de Jéricho et de communistes qui réclament pour les gouvernements d'Espagne une action énergique ». <sup>5</sup>Roth, *Robert Schuman. 1886-1963. Du Lorrain des frontières au père de l'Europe*, Paris, Fayard, 2008, p. 97; rapport 1891/5614/38 du commissaire spécial de Forbach, 21 mars 1938, et ce gros dossier Action catholique Moselle, mars 1933-février 1938, effarant, F7, 14614, AN. .

Ses biographes bienveillants, Raymond Poidevin et François Roth, ont écarté la question de ses « relations avec Guy et François de Wendel », ou plus largement avec les Wendel et les Seillière. Mais ils n'ont pas entièrement censuré l'extrémisme droitier et germanophile de ce « Père de l'Europe », qui servit toutes les causes de l'Église romaine et s'enthousiasma pour Franco. La défense alléguée des catholiques persécutés contre l'application du « régime scolaire » français aux « départements recouverts » couvrait son soutien à « l'autonomisme » alsacien et mosellan : avec « prudence », il « travaill[ait] main dans la main avec les Alsaciens » (Roth) de Joseph Rossé<sup>6</sup>Roth, *Schuman*, p. 18-203 (citations, p. 162, 157); Poidevin, *Robert Schuman, homme d'État 1886-1963*, Paris, Imprimerie nationale, 1986, p. 11-128. , fondateur du *Heimatbund* financé par Berlin<sup>7</sup>Lacroix-Riz, *Vatican, passim*, dont p. 133-134 (Hongrie), 425-426, *Choix*, p. 152-153, et Tobias Bauman, maîtrise, puis thèse, malheureusement abandonnée : « Autonomisme sous tutelle: la propagande allemande en Alsace et en Moselle (1918 à 1932) ». Hostile aux traités d'après-guerre funestes aux empires centraux, Schuman soutenait depuis 1918-1919 leur « révisionnisme » territorial et celui des groupes (séparatistes croates, hongrois Allemands des Sudètes, etc.) qui menaçaient de mort les « États successeurs ». Comme le docile Mgr Baudrillard, autre ultramontain spectaculaire, il participait aux grandioses manifestations vaticanes organisées en ce sens<sup>8</sup>*Vatican, passim*, dont p. 133-134 (Hongrie); *Choix*, p. 259, et index au nom complet de la DRAC et de la FNC; F7, 13226, FNC, 1924-1932, F7, 13228, DRAC, 1925-1932, AN; Roth, *Schuman*, p. 97. .

### De la Débauche à la Pax Americana

Du mutisme de la « tribune » sur l'entre-deux-guerres, on passe aux contrevérités sur la phase qui accompagna et suivit la Débauche. « Nommé sous-secrétaire d'État aux réfugiés en mars 1940 » par Reynaud, lequel préparait avec toute son équipe l'ultime solution contre la République, Pétain<sup>9</sup>*Choix de la défaite* et *De Munich à Vichy*, Schuman « est, sur le papier, reconduit à ce poste par Pétain, mais il en démissionne aussitôt ». C'est faux, bien que MM. Frank et Bossuat aient récidivé sur cette démission, dans la seconde « tribune » que *Le Monde* leur a offerte contre Philippe de Villiers le 17 avril<sup>10</sup>« Oui, il est reconduit à son poste de sous-secrétaire d'État aux réfugiés par le gouvernement Pétain en 1940, mais Philippe de Villiers se garde de dire explicitement qu'il en démissionne aussitôt », *loc. cit.* : non, Schuman ne démissionna pas du cabinet Pétain des 16 juin-10 juillet 1940, période qui définit sur le papier gaulliste d'Alger, le début non seulement de la collaboration mais du crime d'intelligence avec l'ennemi<sup>11</sup>Fonds W3 de la Haute Cour de Justice, AN, in *La non-épuración*. Aussi célèbre « pacifiste » actif de 1939-1940 que son très durable ami alsacien Henri Meck (encore plus ouvertement « autonomiste » que lui), il ne fut pas repris par Laval, nommé chef du gouvernement le 13 juillet. Schuman démissionnaire, alors que ses protecteurs Wendel avaient par écrit et sous la signature du chef de la dynastie, François de Wendel, le 3 juillet, lancé leur offre officielle de « collaboration économique » au *Militärbefehlshaber in Frankreich*<sup>12</sup>Lettre de « la société Les petits fils de François de Wendel et Cie » au *MBF*, signée Wendel, 3 juillet 1940, W3,

213, Laval, AN, citée in *La non-épuration*, p. 199, et index Schuman. Même [https://fr.wikipedia.org/wiki/Robert\\_Schuman](https://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Schuman) est plus honnête sur cette phase gouvernementale de Schuman. ?

Laval, qui comptait alors démontrer que le régime putschiste combattait « les trusts » et appréciait les délégués des travailleurs plus que ceux de la droite patronale et cléricale, le délaissa. Ainsi René Belin, second et successeur pressenti de Jouhaux, imminent liquidateur de la CGT (par décret de novembre 1940) – et pure « couverture » de son tuteur, le grand synarque Jacques Barnaud, directeur général de la banque Worms, fut-il nommé ministre (du travail et de la production industrielle) : cette « *nomination a eu pour but de donner l'impression que le nouveau gouvernement tenait compte des intérêts des travailleurs* », exposa à Ribbentrop Otto Abetz, désormais « ambassadeur » du Reich à Paris<sup>13</sup>Tél. n° 200 d'Abetz, Paris, 15 juillet 1940, W3, 58 (dossier René Belin), AN. Belin, index *op. cit.* années 1930-1940. Le très clérical Schuman, homme des Wendel et des « trusts », ne fut donc reconduit ni comme secrétaire (ministre) ni comme secrétaire général. Je défie les « éminents historiens européens » de nous présenter cette fameuse « démission » de juillet 1940 de Schuman.

Le Mosellan aurait voté les pleins pouvoirs à Pétain parce que Laval l'avait trompé sur le sort futur de son cher département. C'est également faux. Si abominable qu'il eût été, alors et ensuite, Laval ne trompa aucun des 569 parlementaires qui se déshonorèrent par leur vote du 10 juillet et ne s'en tinrent en général pas à ce soutien initial à Vichy : les archives intérieures des années 1930 sont formelles sur leur parfaite information, et sur la contribution de nombre d'entre eux, Schuman et les siens inclus, à cette issue. Aucun document de 1940-1942, et pour cause, n'établit non plus que, « *l'annexion effectuée, se sentant trompé, [Schuman] se retire en Lorraine où il est arrêté par la Gestapo, emprisonné, puis assigné à résidence. En 1942, il réussit à s'échapper.* »

Les européistes Raymond Poidevin et François Roth, indulgents mais plus scrupuleux, ont, ensemble ou séparément, admis que, avec l'accord de l'occupant, Schuman, qui était toujours resté « *très discret sur ses amis et contacts allemands* » d'avant et « *après 1933* », était revenu en août 1940, *volontairement*, en Moselle. Pour vérifier qu'il n'avait pas été « trompé » sur la ré-annexion du département ? Il y procéda à « *la destruction volontaire de ses papiers en septembre 1940* », décision qui « *laisse planer un grand mystère* », a écrit Roth, troublé. Le même « mystère » pèse sur son « *incarcération [...] à Metz et sa détention en résidence surveillée en Allemagne en 1940-1942* ». Poidevin n'a même pas osé citer le texte des lettres d'auto-plaidoyer que Schuman avait adressées aux chefs hitlériens de Moselle en 1940-1941 pour les convaincre de sa bonne foi, résumant ainsi cet auto-plaidoyer très compromettant : « *Il n'a rien fait contre l'Allemagne ou le Deutschtum en Alsace-Lorraine avant ou après 1933. Au contraire, son attitude politique a été déterminée par sa formation de juriste acquise dans les universités allemandes et par une tendance naturelle au rapprochement, à la coopération pacifique* », etc. Plusieurs grands nazis, dont le Gauleiter de Moselle Josef Bürckel, appuyèrent sa demande de « libération » (de « *résidence surveillée* ») en certifiant ses dispositions collaborationnistes<sup>14</sup>Rapport au BCRA de Jacques d'Alsace [Paul-Jacques Kalb], Londres, 6 mars 1943 « L'Alsace et la Lorraine repliées en France », F1a, 4003, Alsace-Lorraine, AN. Wendel, dont Humbert, index *Industriels*. Le souci d'éliminer un passé sinistre explique que « *l'essentiel du fonds [d'archives Schuman concerne] la période postérieure à 1945, à partir de laquelle [il] a atteint une dimension d'homme d'État* ». C'est la sobre formule dont usent les complaisantes Archives départementales<sup>15</sup>Famélique fonds 34 J, 6-11, des AD Moselle et leur commentaire, 16 octobre 2002, en ligne. pour rendre compte du soigneux « toilettage » de l'histoire vraie du « père de l'Europe » et parrain de tant d'institutions académiques européennes, dans lesquelles œuvrent les signataires de la « tribune » du 27 mars 2019.

Les intéressés ont donc de fait censuré leurs prédécesseurs. Schuman ne s'échappa pas d'Allemagne en août 1942, ne se réfugia pas « *de monastère en monastère* » comme vaillant antinazi. Il put aisément rejoindre Lyon où l'avaient mandé les Wendel, qui s'entendaient fort bien avec l'occupant. Il fut employé, à Lyon, depuis cette dernière date, au traitement de leurs prospères affaires franco-allemandes, dans le cadre du « centre d'études et de documentation » sur l'Alsace-Lorraine qu'y avait créé le « groupement des chambres de commerce d'Alsace et de Lorraine ». Ce centre, dont l'un des vice-présidents était « Humbert de Wendel, président de la chambre de commerce de Metz », « *défend[ait] les intérêts matériels et moraux des exploitations et répart[issait] les contingents de matières premières (coton, laine, rayonne) aux entreprises alsaciennes et lorraines ayant repris leur activité en France* ». Autrement dit, le « groupement » œuvrait au service du Reich, et son représentant Schuman « *assist[ait] aux séances de la commission économique franco-allemande à Paris* »<sup>16</sup>Rapport au BCRA de Jacques d'Alsace [Paul-Jacques Kalb], Londres, 6 mars 1943 « L'Alsace et la Lorraine repliées en France », F1a, 4003, Alsace-Lorraine, AN. Wendel, dont Humbert, index *Industriels*.

Ni résistant ni innocent, Schuman fut blanchi, plus tôt que tous les ministres de Pétain, et son dossier de justice purement et simplement liquidé, par ses amis du MRP, dont le ministre de la Justice François de Menthon. Et avec l'incontestable caution de De Gaulle, qui l'accorda à tant d'autres coupables, ralliés à lui plus ou moins tard, éventuellement après la Libération. Après sa rapide remise en selle politico-électorale et les débuts fulgurants de sa carrière ministérielle, sous la protection de la haute banque privée ou désormais en partie publique, Schuman ne renia pas son passé. Son cléralisme intact aboutit notamment à un festival de fraude fiscale ouvert à Rome-Saint-Siège, via les congrégations, quand il devint ministre des Finances après la victoire politique du MRP aux élections de juin 1946. Sans parler de ses immenses bontés évitant toute épuration aux notables collaborationnistes, largement partagées, il est vrai, par les dirigeants français en général, ceux du MRP, son parti, en particulier. Il n'accéda aux Affaires étrangères, en juillet 1948, que parce que son pair Bidault, auquel il vouait une solide haine, réciproque, peinait à avaler le boa des accords de Londres : les Américains avaient particulièrement besoin de ce féal par excellence en général, et particulièrement compréhensif sur la question allemande<sup>17</sup>Toutes les allusions sont explicitées dans le *Carcan* et dans *La non-épuration*, index Schuman, dont, sur son blanchiment express, p. 197-200. .

Sa soumission était proverbiale, au point que Washington ne voulut pas d'autre ministre des Affaires étrangères que lui de juillet 1948 à décembre 1952 où il dut quitter le gouvernement après ses quatre ans d'abdications humiliantes, en matière allemande et américaine. Alors que flambait le contentieux de la Communauté européenne de Défense il fut, et définitivement, écarté des cabinets, où se succédaient pourtant d'impeccables féaux atlantiques<sup>18</sup>Voir tous mes art. cit. sur le Plan Schuman, et Branca, *L'ami américain*, chapitre 5, « Les arrière-cuisines de Jean Monnet ». Cette situation l'unit plus étroitement que jamais, non seulement à la Curie de Pie XII et de son successeur, si « européenne », mais aux États-Unis. Les archives américaines, indiscutables, débusquées par Philippe de Villiers ne font que confirmer celles du Quai d'Orsay, les fonds américains publiés (*Foreign Relations of the United States*, disponibles en ligne) et ceux exploités par les travaux anglophones cités ci-dessus. Hors même des questions strictement « européennes », il montra un dévouement absolu aux Américains qui lui fit purement et simplement violer la législation française quand elle entravait les intérêts américains<sup>19</sup>Entre autres, son dévouement à la principale actionnaire (américaine) du *Petit Journal* est un morceau d'anthologie, *La non-épuration*, p. 487-492, et *Carcan*, index Schuman. .

« L'europhobe convaincu » n'a pas menti sur les liens initiaux et durables, non seulement de Monnet, mais aussi du ministre des Affaires étrangères Schuman, avec « la Fondation Ford et l'American Committee on United Europe, faux nez de la CIA ».

Nous vous proposons cet article afin d'élargir votre champ de réflexion. Cela ne signifie pas forcément que nous approuvons la vision développée ici. Dans tous les cas, notre responsabilité s'arrête aux propos que nous reportons ici. [Lire plus](#)

## Notes

- ↑ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Yvonne\\_Bollmann](https://fr.wikipedia.org/wiki/Yvonne_Bollmann), fiche particulièrement malveillante, bibliographie incluse, contre cette universitaire accusée d'avoir forgé « une supposée "menace allemande" »
- ↑ « (08.04.2019 -10.04.2019) au DHI, [https://www.dhiparis.fr/fileadmin/user\\_upload/DHI\\_Paris/05\\_Veranstaltungen/02\\_Tagung/2019/2019\\_Programm\\_Tagung\\_Europaplaene\\_final.pdf](https://www.dhiparis.fr/fileadmin/user_upload/DHI_Paris/05_Veranstaltungen/02_Tagung/2019/2019_Programm_Tagung_Europaplaene_final.pdf) », courriel du 1<sup>er</sup> avril 2019.
- ↑ *Le Choix de la défaite, passim*, dont chapitre 3, et index Wendel.
- ↑ Schuman à l'ACL, réunion du 25 février, rapport du Service de sûreté et lettre du préfet de Moselle, Metz, 25 février 1934; lettres du même, 19 juillet 1937 (AG régionale), 10 mars (AG annuelle), 11 mars 1935, F7, 14614, rapports Église-État, 1919-1937, AN; *Choix*, p. 259, et index au nom complet de la DRAC et de la FNC; F7, 13226, FNC, 1924-1932, F7, 13228, DRAC, 1925-1932, AN; *Carcan*, p. 106-107
- ↑ Roth, *Robert Schuman. 1886-1963. Du Lorrain des frontières au père de l'Europe*, Paris, Fayard, 2008, p. 97; rapport 1891/5614/38 du commissaire spécial de Forbach, 21 mars 1938, et ce gros dossier Action catholique Moselle, mars 1933-février 1938, effarant, F7, 14614, AN.
- ↑ Roth, *Schuman*, p. 18-203 (citations, p. 162, 157); Poidevin, *Robert Schuman, homme d'État 1886-1963*, Paris, Imprimerie nationale, 1986, p. 11-128.
- ↑ Lacroix-Riz, *Vatican, passim*, dont p. 133-134 (Hongrie), 425-426, *Choix*, p. 152-153, et Tobias Bauman, maîtrise, puis thèse, malheureusement abandonnée : « Autonomisme sous tutelle: la propagande allemande en Alsace et en Moselle (1918 à 1932) »

8. † *Vatican, passim*, dont p. 133-134 (Hongrie); *Choix*, p. 259, et index au nom complet de la DRAC et de la FNC; F7, 13226, FNC, 1924-1932, F7, 13228, DRAC, 1925-1932, AN; Roth, *Schuman*, p. 97
9. † *Choix de la défaite* et *De Munich à Vichy*.
10. † « Oui, il est reconduit à son poste de sous-secrétaire d'État aux réfugiés par le gouvernement Pétain en 1940, mais Philippe de Villiers se garde de dire explicitement qu'il en démissionne aussitôt », *loc. cit.*
11. † Fonds W3 de la Haute Cour de Justice, AN, in *La non-épuration*
12. † Lettre de « la société Les petits fils de François de Wendel et Cie » au MBF, signée Wendel, 3 juillet 1940, W3, 213, Laval, AN, citée in *La non-épuration*, p. 199, et index Schuman. Même [https://fr.wikipedia.org/wiki/Robert\\_Schuman](https://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Schuman) est plus honnête sur cette phase gouvernementale de Schuman.
13. † Tél. n° 200 d'Abetz, Paris, 15 juillet 1940, W3, 58 (dossier René Belin), AN. Belin, index *op. cit.* années 1930-1940
14. † Rapport au BCRA de Jacques d'Alsace [Paul-Jacques Kalb], Londres, 6 mars 1943
16. L'Alsace et la Lorraine repliées en France », F1a, 4003, Alsace-Lorraine, AN. Wendel, dont Humbert, index *Industriels*.
15. † Famélique fonds 34 J, 6-11, des AD Moselle et leur commentaire, 16 octobre 2002, en ligne.
17. † Toutes les allusions sont explicitées dans le *Carcan* et dans *La non-épuration*, index Schuman, dont, sur son blanchiment express, p. 197-200.
18. † Voir tous mes art. cit. sur le Plan Schuman, et Branca, *L'ami américain*, chapitre 5, « Les arrière-cuisines de Jean Monnet ».
19. † Entre autres, son dévouement à la principale actionnaire (américaine) du *Petit Journal* est un morceau d'anthologie, *La non-épuration*, p. 487-492, et *Carcan*, index Schuman.